

Le scellement de fissures

Le scellement de fissures est une mesure préventive contre la carie au même titre qu'une vaccination contre la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, le tétanos etc. Le dentiste peut soigner une carie, mais tout ce qu'il fera n'est qu'un remplacement grossier par rapport à la structure d'origine. Le compte à rebours de la vie de la dent débute quand elle se met à émerger de la gencive. Le scellement doit être fait avec beaucoup de soin pour être efficace et permanent.

Après un nettoyage professionnel des 1^{ères} molaires (à six ans) et plus tard des 2^e molaires, (toutes les huit sont des dents permanentes), le dentiste applique une résine composite transparente dans les sillons. Cette matière empêche les bactéries de pénétrer dans les sillons, souvent très profonds et étroits et donc inaccessibles à la brosse à dent. Ainsi les caries ne peuvent pas s'y développer.

Pensez-y avant de refuser ce traitement : votre enfant n'a certainement pas toujours la discipline alimentaire, ni l'envie de se brosser les dents, l'anatomie de la dent est aussi souvent très défavorable. Un scellement est nettement moins pénible et moins cher qu'un « plombage » lorsque la carie est là.